

# SURENDETTEMENT

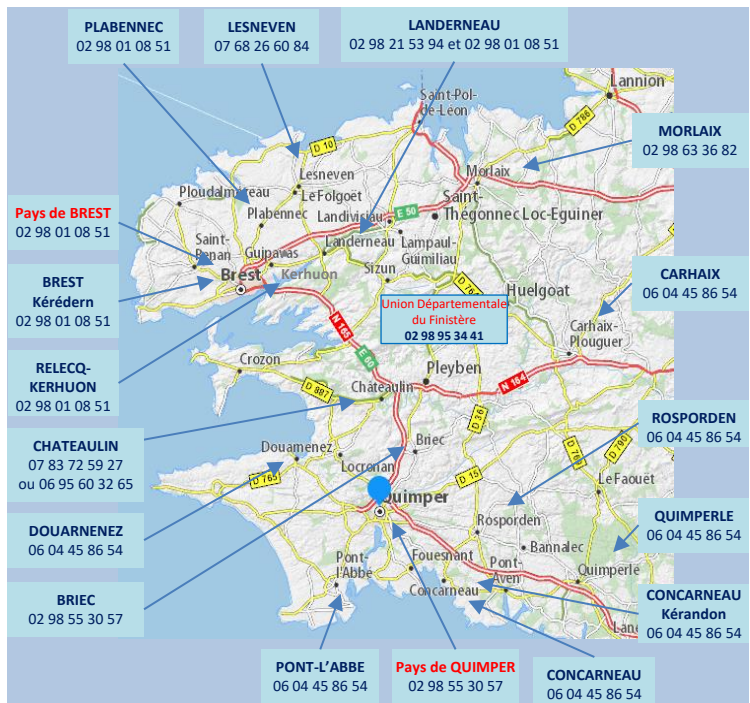
## La CLCV vous accompagne

Pour vous aider, **en toute confidentialité**,  
 à remplir votre dossier avant dépôt à la Banque de France  
 dans vos démarches (lettres, budget, créanciers, micro-crédit, ...)  
 ...

**Prenez rendez-vous  
 dans un de nos 18  
 lieux d'accueil**

Toutes les coordonnées  
 et horaires sur  
[clcv-finistere.fr](http://clcv-finistere.fr)

*Des permanences  
 dédiées au  
 surendettement ont  
 lieu régulièrement à  
 Brest, Quimper,  
 Lesneven,  
 Rospenden, ...*



**Surendettement  
 Dans votre intérêt,  
 AGIR AU PLUS VITE**

**La CLCV a un représentant permanent dans la commission  
 de surendettement de la Banque de France du Finistère**

La CLCV intervient dans plusieurs domaines, notamment ceux que vous pouvez rencontrer dans votre situation (location, logement insalubre, consommation, assurance, téléphonie, démarchage, fournisseur d'énergie, ...)

# Préparez toutes les pièces nécessaires pour établir votre dossier de surendettement

**Pour un traitement plus rapide, vérifiez bien que  
vous avez toutes les pièces utiles à votre dossier**

La CLCV vous y aidera

## Justificatifs de la personne et des personnes au foyer

- **Carte d'identité ou passeport ou permis de conduire ou permis de séjour.**
- **Livret de famille** si enfant(s) à charge
- Jugement de divorce pour connaître le montant de la pension alimentaire
- Notification de reconnaissance du handicap

## Justificatifs des ressources

- 3 derniers bulletins de salaire et celui de décembre de l'année précédente
- Relevé d'allocations CAF
- Attestation de Pôle emploi
- **Dernier relevé bancaire de tous vos comptes** (**attention** : sur 1 mois complet du 1<sup>er</sup> au 31 du mois, sinon, les 2 derniers relevés)
- Relevé d'indemnités journalières
- Relevé pension d'invalidité
- Attestation de pension de retraite et autres
- Justificatifs des ressources des autres personnes qui vivent au foyer

## Justificatifs du patrimoine

- Carte grise du ou des véhicules (voiture, moto, etc.)
- Justificatifs des comptes d'épargne

## Si vous êtes propriétaire

- Une estimation (notaire, agence,...) du bien immobilier (maison, appartement, terrain, ...)
- Dernière taxe foncière
- Dernier relevé des charges de copropriété
- Dernière quittance de loyer perçue

## Justificatifs des charges

- Dernière quittance de loyer
- **Dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu** (recto-verso)
- Dernière taxe d'habitation
- Un justificatif pour toutes les charges du foyer :
  - Electricité
  - Gaz
  - Téléphonie fixe, mobile, et Internet
  - Eau
  - Assurances : habitation, voiture, scolaire, mutuelles, etc
  - Frais médicaux, frais de transport, etc
- Taxe ordures ménagères
- Justificatifs de vos frais en maison de retraite

## Vos dettes et crédits

- Derniers relevés de vos crédits renouvelables
- Tableau d'amortissement et contrat des autres crédits
- Justificatifs des factures impayées
- Justificatifs des dettes de famille ou amis
- Justificatifs des amendes et dettes pénales
- Justificatifs des chèques impayés avec le nom et adresse des bénéficiaires
- Justificatifs des dettes pour lesquelles vous vous êtes porté(s) caution et/ou pour lesquelles vous êtes poursuivi(s)

## En cas de saisie

- Justificatifs des saisies sur comptes bancaires et autres

## En cas de menace d'expulsion

- Commandement de quitter les lieux ou décision ordonnant l'expulsion

**Dans votre intérêt :  
N'oubliez aucune dette**

**Si vous avez des difficultés sur les pièces à rassembler ou des questions à poser  
Ne vous inquiétez pas, la CLCV vous accompagnera**